



30 septembre 2020

(20-6631)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2009 RELATIF AUX BREVETS, AUX MARQUES ET  
AUX DESSINS ET MODÈLES (ÉLECTION DE DOMICILE)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>ROYAUME-UNI</b>
--	--------------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Règlement de 2009 relatif aux brevets, aux marques et aux dessins et modèles (élection de domicile)
<b>Objet</b>	Marques; dessins et modèles industriels; brevets (y compris la protection des variétés végétales)
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_5777_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_5777_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/GBR/50</a> , <a href="#">IP/N/1/GBR/D/24</a> ; <a href="#">IP/N/1/GBR/17</a> , <a href="#">IP/N/1/GBR/T/11</a> ; <a href="#">IP/N/1/GBR/1</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b> <p>Le Règlement porte modification du Règlement de 1989 sur le droit de modèle (procédures engagées devant le Contrôleur) tel que modifié, du Règlement de 2006 sur les dessins et modèles enregistrés tel que modifié, du Règlement de 2007 sur les brevets et du Règlement de 2008 sur les marques. Dans chacun de ces règlements, l'obligation d'indiquer un domicile au Royaume-Uni au cours de toute procédure devant le contrôleur ou le responsable de registre est libéralisée de manière à permettre l'indication d'un domicile au Royaume-Uni, dans un autre État de l'EEE ou dans les Îles anglo-normandes.</p>	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	6 avril 2009; <a href="http://www.legislation.gov.uk/uksi/2009/546/contents/made">http://www.legislation.gov.uk/uksi/2009/546/contents/made</a>
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	27 août 2020
<b>Autres renseignements</b>	<a href="http://www.legislation.gov.uk/uksi/2009/546/contents/made">http://www.legislation.gov.uk/uksi/2009/546/contents/made</a> - Modifie/remplace: Règlement de 1989 sur le droit de modèle (procédures engagées devant le Contrôleur) (SI 1989/1130, tel que modifié); Règlement de 2006 sur les dessins et modèles enregistrés (SI 2006/1975, tel que modifié); Règlement de 2007 sur les brevets (SI 2007/3291); Règlement de 2008 sur les marques (SI 2008/1797, tel que modifié)
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni  Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni  <a href="mailto:information@ipo.gov.uk">information@ipo.gov.uk</a>  0300 300 2000  Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.